Bulletin d'informations de la commune de Lombron

14 juin 2024 N°12



Mairie: Tél: 02 43 74 08 08 mairie-lombron@wanadoo.fr Site web: www.mairie-lombron.fr Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi De 09h à 12h et de 14h00 à 17h30

Agence Postale Communale 02.43.81.84.75

Lundi au samedi 09h à 12h

Vendredi 09h à 12h, 14h à 16h

Bibliothèque 02.43.54.80.58 Lundi 16h à 18h

Mercredi 10h à 12h . 15h-18h

Samedi 10h à 12h **Ecole Pierre de Ronsard**

Tél 02.43.76.63.21 ou

Email: ce.0720455d@ac-nantes.fr Multi Accueil « Les Quéniaux »

Tél: 02 43 89 47 44

SYVALORM - Déchèterie Lombron

Lundi et Samedi de 9h à 12h Mercredi et Vendredi de 14h à 17h **Syvalorm.fr** Tél : 02 43 20 93 23 Prochaines collectes des sacs jaunes :

Mercredi 26 juin et 10 juillet **SPANC** 02.43.54.80.40 **VEOLIA** 09.69.32.35.29

Pharmacie MURATORI 02 43 76 62 75

Pharmacies de Garde Départemental 24h/24 7 jours/7: N° 0 825 12 03 04 + code postal 72450 et/ ou 72160

Médecins de garde: 116 117

Numéro disponible le soir après 20h, le W-E à partir de 12h et les jours fériés.

Maison de Santé Pluridisciplinaire

2 rue des Justes Parmi les Nations

Médecin généraliste avec RDV

Docteur Laetitia Ravé 02 43 54 10 00

Dentiste: Dr A. SZPIRGLAS 02 43 54 10 02 Infirmières: K. BLOT - G.PAPPENS 07 88 23 84 27 sans rendez- vous du lundi au samedi de 8h à 8h45 (arriver 10 min avant la fermeture)

Masseur Kinésithérapeute

Coralie POITRENAUD DUPAS 06 63 60 00 25

Pédicure - Podologue

Lucile ANDORIN 02 43 54 10 06 Psychologue: Ophélie VALLEE 06 72 45 04 41 Assistante sociale Connerré: 02 43 89 50 29

URGENCE: QUI APPELER?































Ou trouver un défibrillateur cardiaque

Sur les murs de :

- La grange « musée » place de l'église. \Rightarrow
- Des vestiaires du foot
- De la maison de santé

Centre Antipoison Angers 02.41.48.21.21

Edito du Maire

Il y a 80 ans, notre histoire de France étaient tragiquement marquée par les massacres de Tulle puis d'Oradour sur Glane et Argenton sur Creuse. Il est important de le rappeler.

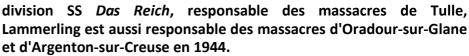
Le 9 juin 1944, 99 habitants de Tulle (Corrèze) étaient pendus par les SS de la division « Das Reich », placée sous le commandement du général Heinz Lammerling.

Les otages qui ont été épargnés ont néanmoins assisté au supplice de

leurs camarades. Les 120 otages ont été amenés par groupes de dix sur les lieux de leur martyr, place de Souillac, où ils ont été pendus aux réverbères et aux balcons.

Pendant les exécutions, les soldats nazis bien installés à la terrasse des buvaient, cafés, mangeaient, plaisantaient, ricanaient visiblement habitués à ce genre d'horreur...

Connu - notamment en France pour avoir été le commandant de la



Il y aura hélas peu de conséquences judiciaires. Lammerling a été condamné à mort par contumace, mais, malgré les demandes d'extraditions, il ne fut jamais inquiété et mourut tranquillement dans son lit en 1971, âgé de 65 ans.

Le massacre d'Oradour-sur-Glane est la destruction, le 10 juin 1944, de ce village français de la Haute-Vienne, situé à environ vingt kilomètres au nord-ouest de Limoges, et l'assassinat de ses habitants

victimes), détachement du 1^{er} bataillon du 4^erégiment de Panzergrenadier « Der Führer » appartenant à la division blindée SS « Das Reich ». Il s'agit du plus grand massacre de civils commis en France par les armées allemandes.



Souvenez-vous qu'en 1933, en Allemagne, un certain Hitler, est arrivé démocratiquement au pouvoir et qu'après son annexion de la France, Pétain, chef de l'Etat français (la République était abolie) et sa bande de criminels de guerre, sa Milice, se livraient à la plus abjecte des collaborations.

Espérons que la France ne retombe jamais sous la férule d'un dictateur et encore moins sous celle d'un criminel de

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024

1- Présentation travaux Résidence Amicie de Montfort le Gesnois

Monsieur TRIFAUT, président du conseil d'administration de la résidence AMICIE, rappelle les conditions de la signature de la convention du 16 avril 2018 pour des travaux estimé à 7 584 674 € TTC avec 14 communes. Les travaux s'élevant finalement à 8 867 890 € TTC, une nouvelle participation de 300 000 € s'avère nécessaire (la commune de Montfort prenant 100 000 € à sa charge, le reste se répartissant sur 16 communes). Le coefficient de participation (12,82 % pour la commune de LOMBRON) augmente la participation de 23 717,31 € (initialement de 43 983,274 €, elle passe à 67 700,57 €) et donc pour les 4 prochaines années, une participation financière annuelle de 10 327,65 € au lieu des 4 398, 33 € pour les années précédentes (financement total échelonné sur 10 ans)

Un courrier proposant un avenant sera transmis prochainement pour une délibération du Conseil Municipal.

Suite à la présentation de M TRIFAUT et de la directrice de l'établissement présentant les chiffres, Monsieur le Maire reporte la délibération à la réception du courrier proposant l'avenant.

2-Délibération N° DEL-24-028 : Convention dématérialisation des actes avenant

Le Maire informe que pour transmettre les documents budgétaires à la Préfecture sur l'application Actes Budgétaires un avenant doit être signé à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'État du 16 février 2010 signée entre :

- 1) la Préfecture de la SARTHE représentée par le préfet ci-après désignée : le « représentant de l'État ».
- 2) et la Commune de LOMBRON, représentée par son maire agissant en vertu d'une délibération du 8 février 2010 ci-après désignée : la « collectivité ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité :

- -l'avenant joint en annexe,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'avenant.

3- Délibération N° DEL-24-029 : Subvention ADVC

Monsieur le Maire expose :

Comme chaque année, le Département vote un programme d'Aide Départementale à la Voirie Communale. Au titre de l'année 2024 pour le Canton de Savigné l'Évêque, les documents doivent être transmise avant le 21 juin. Les travaux doivent être inscrits à la section d'investissement pour les voies communales classées à l'exclusion des chemins ruraux. Le montant maximum de l'ADVC est de 50% du montant HT avec un minima de 1 500 €.

Monsieur le Maire propose les travaux suivants

Voirie	Travaux	Montant
VC 408	Reprofilage	2 851,20 € HT
VC 126	Mise en forme et couche de surface	8 217,21€ HT
Voirie accès Salle VEIL	Couche de surface	4 785,95 € HT
TOTAL		15 854,36 € HT

Le Montant de ces travaux est estimé à 15 854,36 €

Monsieur le Maire propose de solliciter le Département à hauteur de 50%

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de solliciter le Département pour l'ADVC 2024 à hauteur de 50% pour les travaux estimés à 15 854,36 € HT.

4- Délibération N° DEL-24-030 : Locaux complémentaires accueil périscolaire

Suite à l'évolution des demandes, les capacités moyennes d'accueil des enfants sont inférieures aux demandes. Les communes peuvent proposer à la CCGB des locaux complémentaires avant le 13 juin 2024. La capacité d'accueil pour la surface (120 m²) est de 40 enfants (3m² par enfant) pour une moyenne de 41 enfants hors pics d'activité (30 mn avant et après l'école). Une proposition de diminuer la surface à 1,5 m² pour les enfants de + 6 ans augmentent la capacité à 63 enfants.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de ne pas proposer de nouveaux locaux.

5- Délibération N° DEL-24-031 : Recrutement d'un agent pour l'école

Suite aux prévisions d'effectifs scolaires, le Maire informe qu'une 4ème classe comprendra des maternelles.

Actuellement les ATSEMS sont au nombre de 2,5.

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'ATSEM à la rentrée à 50%.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de créer un poste à mi-temps d'ATSEM pour la rentrée 2024 au 26 août et de modifier le tableau des emplois

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2024 (suite)

6- Informations diverses

Transfert automatique de la police de publicité, arrêté si opposition : non

Demande depuis le site internet : mur d'expression, à l'étude

Le broyage salle Simone VEIL permettra d'annuler la facture d'abattage Travaux cour de l'Ecole : début juillet pour des raisons de sécurité

Entretien des espaces verts privés : courrier rappelant l'interdiction d'intervention des agents communaux

Elections législatives :

Un courrier pour déplacer les bureaux de vote à la salle Simone Veil a été fait

Un rappel des procédures sera fait

Restaurant : remise diplôme Zéro Déchets sera remis le 24 juin

Ecole : labélisé A3D et génération 2024 Commission vie associative : 24 juin à 20h00

Audit énergétique : rdv avec la banque des territoires

Dates des prochains conseils municipaux (20h00) : 9 juillet, 10 septembre, 15 octobre, 12 novembre et 10 décembre

L'intégralité des délibérations est en ligne sur notre site internet www.mairie-lombron.fr

Journée citoyenne du 8 juin

Alain GREMILLON, Maire remercie sincèrement toutes les personnes qui ont participé à la journée citoyenne permettant ainsi l'embellissement de notre commune (nettoyage des mains courantes au complexe sportif, taille haies de la salle Simone Veil, plantations et nettoyage des massifs de la Croix boissée....) mais nous aurions pu faire beaucoup plus s'il y avait eu plus de bénévoles!



Décorations du bourg

Les mascottes des jeux Olympiques et para Olympiques viennent d'être mises en places sur les grilles du centre bourg. Elles y resteront jusqu'à la fin des Jeux Olympiques.



Informations Elections

Les résultats des dernières élections Européennes sont consultables en mairie.

Le Président Emmanuel Macron a annoncé, dimanche 9 juin au soir la dissolution de l'Assemblée Nationale après la victoire du Rassemblement National aux élections européennes. Les Français sont donc invités à retourner aux urnes, le 30 juin et le 7 juillet prochain.

Nous vous informons que les bureaux de vote 1 et 2 seront transférés pour les élections législatives des 30 juin et 7 juillet, à la salle Simone Veil pour les deux tours aux heures habituelles.

Toutes les personnes inscrites à compter du 10 juin ne pourront pas voter à ces élections (hors jeunes majeurs, recours...)

Permanences des élus

15/06 : Vincent GODEFROY, Adjoint aux finances, affaires économiques, grands projets, vie scolaire et jeunesse.

22/06 : Josette TREMIER, Adjointe à la communication, culture et évènementiel

Menus du 17 au 28 juin 2024

Lundi 17: Salade de millet, émincé de poulet, riz jollof, fromage, pastèque

Mardi 18: Betteraves, poisson, purée, camembert, fraises **Jeudi 20:** Concombre, quiche aux légumes, lentilles, fromage, compote

Vendredi 21: Œufs, pâtes à la bolognaise, petit suisse, fruit

Lundi 24: Salade de maïs, sauté de porc, flageolets, yaourt de la ferme

Mardi 25: Tomates, chipolatas, spaghettis, fromage de chèvre, salade de fruit

Jeudi 27: Melon, poisson, petits pois, panna cotta

Vendredi 28: Radis, pépites de blé, haricots beurre, fromage,

mousse au chocolat

Pétanque Lombronnaise

Concours de pétanque le dimanche 30 juin 2024 au boulodrome. Inscriptions à partir de 13h30 sur place.

Début du concours à 14h30. 10€ la doublette. Concours en 4 parties. Espèces + lots. Buvette et casse-croûte.

PATAPOUF et ECOLE PIERRE DE RONSARD - Fête de l'école

Pour célébrer l'achèvement d'une année studieuse, rien de tel que l'incontournable fête de l'école pour remercier les professeurs, récompenser les élèves et offrir un merveilleux spectacle aux parents le samedi 29 juin. Pour cela, <u>PATAPOUF est encore à la recherche de bénévoles. Contact au 06.15.70.14.09.</u>

Marché d'été à Lombron

L'association Cosmos organise le 23 juin 2024 de 10h à 18h, un marché d'été sur le bien être, l'artisanat, déco...

Adresse: 450 route de la Puce. Informations au 06.62.26.60.85

Espace Public Numérique de Savigné l'Évêque

Fermeture exceptionnelle du mardi 11 juin au vendredi 14 juin.

Sittellia

Journée de l'Olympisme + Paralympisme le **samedi 29 juin 2024** Information au 02.43.54.01.70 ou sur www.sittellia.fr

Club de natation CNS

Le Cercle des Nageurs de Sittellia, club de natation compétition et loisirs est à Sittellia. Rejoignez le club.

Contact au 06.07.03.59.71 ou 06.44.90.05.27

Attention aux tiques!

Lors d'une promenade dans la nature, des tiques peuvent s'accrocher à votre peau et, si elles sont infectées par la bactérie Borrelia, vous transmettre la maladie de Lyme. Il est important de retirer les tiques au plus vite pour éviter ce risque et de désinfecter. En cas de doute consulter votre médecin où votre infirmière.

Comité des fêtes de Lombron

BRIC à BRAC espace Alice et Ernest Guitton le **samedi 20 juillet 2024 de 08h00 à 18h00** (arrivée des exposants à partir de 6h00).

Exposants :1€50 le mètre sans réservation, mise en place en fonction des arrivées. Possibilité d'avoir son véhicule près du stand. Buvette et restauration rapide sur place .

Renseignements possibles au 06.88.79.02.59.

Salon Miss Coiff changement de propriétaire

Le salon sera fermé le **samedi 29 juin** pour son dernier jour. Miss Coiff remercie chaleureusement tous ses clients. Priscilla sera heureuse de vous accueillir à partir du **mardi 16 juillet**.



Nouveau à Lombron

Karim TETEREL
Conseiller Immobilier
06 32 97 21 08
karim.teterel@capifrance.fr

capifrance

ENEDIS : coupures de courant pour travaux Mardi 18 juin 2024 de 08h30 à 12h

- Route de Torcé, Chemin de la Moitrie, Route de la Martinière, Chemin de la Gouaslonnière

Mercredi 19 juin 2024 de 08h15 à 15h15

- Chemin de Crocieux, Route de la Puce, Chemin de Mezières

Les Vendredis du Bois Doublé

Rendez-vous le **28 juin, le 05 juillet et le 12 juillet** , domaine du Bois Doublé à St Célerin à partir de 19h. Buvette et restauration sur place. L'entrée est gratuite.

Communauté de Commune du Gesnois Bilurien

Les espaces Jeunesse proposent un programme d'activités pendant 3 semaines en juillet du 8 au 26 juillet et une semaine en aout du 26 au 30 aout.

Le portail Familles est ouvert jusqu'au mercredi 3 juillet pour inscrire les enfants aux activités.

Brochure complète disponible sur : **cc-gesnoisbilurien.fr/ famille/enfance/**

Information ALEOP

Les inscriptions pour la rentrée 2024-2025 seront ouvertes du 13 juin au 15 juillet 2024. Au-delà de cette date, une majoration de 30 € sera appliquée pour tout retard d'inscription. Informations et inscriptions sur aleop.paysdelaloire.fr

Fête de la musique à Champagné

Rendez-vous le **vendredi 14 juin à 19h30** au parc de l'Huisne pour la fête de la musique avec le groupe « Rewin » et la fanfare « Dix de fer ».Apéritif offert par la commune. Restauration et buvette sur place. **Renseignements au 02.43.50.90.93**